



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 1^{er} septembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dépôt des candidatures aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020

Les déclarations de candidatures pour les élections sénatoriales du 27 septembre prochain, auront lieu **en préfecture du lundi 7 septembre 2020 au vendredi 11 septembre 2020 de 9h à 12h et de 14h à 18h, sur rendez-vous uniquement.**

Les rendez-vous se prennent par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-senatoriales@dordogne.gouv.fr

En cas de second tour, les déclarations se feront à partir de la proclamation des résultats du premier tour par le collège électoral au plus tard à 15h le jour du scrutin.

La déclaration du candidat est obligatoirement rédigée sur un imprimé CERFA (N° 15217*02 et N°15218*02). Elle est déposée à la préfecture par le candidat, son suppléant ou un mandataire désigné par eux. Aucun autre mode de transmission n'est admis.

Ce dépôt devra se faire dans le respect des mesures barrières et de distanciation physique. Le port du masque est obligatoire et les candidats sont invités à se munir de leur propre stylo.

